

BILAN DE LA CONCERTATION EFFECTUEE DANS LE CADRE DU PLU de la commune de MONTÉGUT LAURAGAIS

Annexe à la Délibération n°153-2018 du conseil communautaire du 19 octobre 2018

- Rappel

Les modalités de la concertation fixées par la délibération prescrivant l'élaboration du PLU de la commune de Montégut-Lauragais prévoyait la consultation des documents en mairie aux jours et heures d'ouverture habituels, la mise à disposition d'un registre destiné aux observations du public, et la diffusion d'information dans le magazine communal.

Une réunion publique a par ailleurs été faite le jeudi 27 février 2014 à 18h30 à la mairie de Montégut-Lauragais.

- Dans le registre de concertation prévu à cet effet, trois remarques ont été consignées.

La première remarque concerne d'une part, la demande d'extension de la zone constructible sur le secteur « Traoucou ». La seconde demande souhaite obtenir l'autorisation d'urbanisme de la parcelle B112. Enfin, la 3^{ème} demande souhaite avoir des aménagements (trottoirs et éclairages) jusqu'au secteur du lieu-dit La Masquières.

Ces observations concernent des demandes de terrains constructibles. Les deux premiers cas se situent hors du périmètre de développement urbain prévu par le PADD. Concernant la troisième demande, la mairie a réalisé des aménagements piétonniers en lien avec la réalisation du schéma d'assainissement. Il n'est pas prévu d'extension du réseau d'assainissement dans ce secteur à court terme. La commune prend note et engagera la réflexion pour l'extension à moyen terme du cheminement piéton vers La Masquière.

<p>Mr Mme PETIT Roger Mr PETIT Damien</p> <p>Nous souhaiterions d'obtenir l'autorisation de construire 2 maisons individuelles pour nos enfants (dont un est déjà propriétaire) sur un terrain familial situé au "Traoucou" dans le prolongement de la propriété. Une parcelle avait déjà obtenu le CU mais pour des raisons familiales nous n'avons pas pu donner suite - merci pour votre compréhension.</p> <p><i>[Signature]</i></p>
<p>Mme MERCIER Colette. Mme GONZALES Joëlle veuve MERCIER.</p> <p>Le 24.11.12.</p> <p>Nous souhaiterions que le terrain B112 AL RIVAL attenant à la propriété "L'Orange" obtienne l'autorisation de construire une maison individuelle pour mon petit-fils. En effet, ce terrain est dans le prolongement d'autres constructions, possède l'eau et l'électricité.</p> <p><i>[Signature]</i></p>

Remarques pour PLU

De : "Xavier Beney" <xbeney@gmail.com>

Date : ven. 14/03/2014 10:58


À : "mairie.montegut.lauragais@wanadoo.fr" <mairie.montegut.lauragais@wanadoo.fr>

Bonjour,

Suite à la réunion sur le PLU, je souhaiterais faire rajouter une remarque. Pour mieux situer ma demande, je suis Mr BENEY Xavier, à La masquière (D43).

D'après le plan présenté lors de la réunion PLU, il semble que les accès piétons, et l'éclairage public ne viennent pas jusqu'au Lieu dit La Masquière, sur la D43. Je vous rappelle notre situation géographique, pour se rendre à pied à Montégut, vers le centre ville, nous sommes obligé de marcher sur la départementale, à la sortie d'un virage sans visibilité, et sans aucun éclairage. Cette situation nous inquiète, car nous ne pouvons pas laisser nos enfants marcher sur une route où les camions et les voitures ne voient pas les passants arriver dans le virage.

D'après le PLU, les accès seront fait jusqu'au nouveau lotissement, nous souhaiterions que cet aménagement (trottoir et éclairage) soit étendu sur 100 mètres de plus, car nous sommes 4 foyers concernés par cela.


 Images intégrées 1

Bien à vous,
BENEY Xavier.

- Diffusion d'information dans la presse écrite : deux articles dans le journal communal ont permis d'informer les habitants de la procédure d'élaboration, avec une annonce légale dans La Dépêche du 18 octobre 2011.

les annonces/légales

Marchés publics	Marchés à procédure adaptée
Marchés à procédure formalisée	Rectificatif



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur - CONSEIL REGIONAL MIDI PYRENEES, M. Martin MAUVY - Président de la Région Midi Pyrénées, 22 boulevard Marechal Juin, 31406 TOULOUSE - 09, Tél : 05 61 33 55 83 - Fax : 05 61 33 51 35, mél : marches.publics@cr-mip.fr, web : www.midipyrenees.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : n150276 TRANSPORT DES LYCEENS AUX SALONS SUP NORD EST ET SUP PYRENEES 2012

Référence acheteur : n150276

Type de Marché : Catégorie de services n°2 - Services de transports terrestres, y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier

Procédure : Appel d'Offres ouvert

Code NUTS : FR52

Lieu d'exécution : Région Midi-Pyrénées,

Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.

Description : TRANSPORT DES LYCEENS AUX SALONS SUP NORD EST ET SUP PYRENEES 2012

Classification CPV :
Principale : 60100000 - Services de transport routier

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme du marché : Prestation/délivrance au lots : non

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 8 novembre 2011, le conseil municipal de MONTÉGUT-LAURAGAIS a décidé de compléter les modalités de concertation de la délibération du 12 octobre 2011 prescrivant l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Les modalités de cette concertation seront les suivantes: les documents seront consultables en mairie aux jours d'ouverture habituels; mise à disposition du public d'un registre pour consigner les observations; affichage dans le bulletin municipal.

Cette délibération est affichée à la mairie.

Le maire, signé,

AVIS RECTIFICATIF

Identification de l'organisme: Commune de GACNAC-SUR-GARONNE, Monsieur Michel SIMON, Hôtel de ville, rue du Terril, 31500 GACNAC-SUR-GARONNE.

Objet du marché: Construction de l'hôtel de ville de GACNAC-SUR-GARONNE.

Rectifications: Suite à l'avis d'appel à la concurrence paru le 9 novembre 2011, concernant le marché ci-dessus référencé, le maître d'ouvrage informe des rectifications suivantes: Les dossiers sont à la charge de l'entreprise. Ils peuvent être retirés auprès de la société SERVIPLAN, soit par téléchargement: www.serviplan.fr, soit version papier: SERVIPLAN, 29, avenue Marcel-Dassault, 31500 TOULOUSE, tél. 05.62.71.59.59, fax: 05.62.71.59.50. Mail: repro@serviplan.fr

Horaires lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Réponse par voie électronique sur le site www.serviplan.fr

Critères d'attribution du marché: Voir le règlement de consultation.

Date d'envoi à la publication: 4 novembre 2011.

Date de publication de l'offre: 9 septembre 2011.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : SEM 81, Maison de l'économie, 1, avenue Hoche, 81012 ALBI CEDEX 9.

Objet du marché : Travaux de réalisation d'un centre d'exploitation de bus sur la commune d'ALBI, zone de Montplaisir (81000).

Nombre et consistance des lots :

- LOT N°1 - Gros œuvre.
- LOT N°2 - Charpente, couverture bardage.
- LOT N°3 - Couverture etanchéité.
- LOT N°4 - Menuiserie extérieure serrurerie.
- LOT N°5 - Plâtrerie faux-plafonds.
- LOT N°6 - Menuiserie intérieure bois.
- LOT N°7 - Carrelage faïence.
- LOT N°8 - Peinture.

Annonce légale – la Dépêche du 18/11/2011

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2011

Absents excusés : M. ALGANS, M. BARBASTE

Secrétaire de séance : M. BONHOURE

Approbation du compte rendu du 27 juillet 2011 réalisé par M. JEANJEAN

Ordre du jour :

1) Décision modificative n°2

Diminution crédit 1 125 € article 23 et augmentation crédit 1 125 € article 2111
Frais main-levée ROQUES/FOURES 440,57 € + FINESTE 85 € et frais géomètre indivision DEVILLE 598 €.

2) Délibération instituant la Taxe Locale d'Aménagement (T.L.E) sur Montégut

L'ensemble du Conseil est favorable à ne pas augmenter cette taxe qui est de 3%, celle-ci étant suffisamment élevée.

3) Délibération prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

Il s'avère qu'après l'élaboration d'un P.L.U les futures constructions seront plus facile à gérer rentrant dans un cadre communal défini et ceci avec également les clauses éventuellement définies.

4) Demande de subvention pour l'acquisition de matériel informatique et débroussailleuse à dos

Achat de matériel 1 133 € - 566,50 € de subvention (50%) - 100 € de bon de réduction par HP soit 466,50 €.

Augmentation mémoire 38€ + frais d'installation 305 € = 343 €

Sachant que dans le prix du neuf il y aura une garantie de 3 ans, alors que la garantie se termine pour l'ordinateur actuel.

La débroussailleuse actuelle étant en très mauvais état de marche, il est demandé une subvention pour une neuve également à dos.

Questions diverses :

A compter du 1^{er} janvier 2012, aux célébrations de mariage, il sera offert un stylo aux futurs époux.

La séance est levée à 23 heures.

EDITORIAL

Le début de l'année 2013 a été douloureux pour la commune avec la disparition de Henri PATERZUK (66 ans) et Steeven MARCHOU (16 ans) ayant tous les deux participé activement à la vie du village.

Henri décédé après avoir lutté courageusement contre une longue maladie et Steeven dans un dramatique accident de la route.

L'équipe municipale et moi-même renouvelons nos sincères condoléances aux deux familles.

Travaux et projets en cours :

- Restauration de l'église : les travaux se poursuivent régulièrement comme prévu par une entreprise très sérieuse et l'on peut déjà voir l'excellent travail réalisé.
- Ecole intercommunale : Construction bien avancée, l'école ouvrira à la rentrée de septembre.
- P.L.U. et schéma d'assainissement : sont en cours d'étude, j'espère que cela sera assez rapide pour ne pas retarder le projet de tout à l'égoût avec ROUMENS.
- Agrandissement du foyer : la demande de permis de construire va être déposée début février.

Après une année 2012 pénible, sans employé municipal, nous avons embauché Jérôme SABLAYROLLES en remplacement de Jean-Pierre PUECH, poste indispensable à Montégut. Je vous remercie à tous pour votre compréhension.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2013.

Le Maire
Georges ARNAUD

- Affiche de la réunion publique, qui s'est déroulée le jeudi 27 février 2014.

Commune de Montégut-Lauragais

Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire et son équipe municipale
vous convient à une


Réunion Publique d'information

animée par le bureau d'études AGE Environnement

qui se tiendra le

Jeudi 27 février 2014
à 18 heures 30

Salle du conseil (mairie)

A green silhouette illustration at the bottom of the poster depicts a village scene. It includes a house on the left, several trees of varying sizes, a person walking, and another house on the right, all set against a light background.